



COMMUNE DE CLICHY

HAUTS-DE-SEINE

ACTE DE NAISSANCE

- COPIE INTÉGRALE -
Année 2006

ACTE DE NAISSANCE N°1015
Aristide NDJIKE KAMGA

Nom de l'enfant : FONTAINE--NDJIKE KAMGA suivant déclaration conjointe du 5 mai 2006-----
Prénom : Aristide-----
sexe : masculin-----
né le : quatre mai deux mil six-----
à : seize heures trente sept minutes-----
à : 100, boulevard du Général Leclerc, Clichy la Garenne (Hauts-de-Seine)-----

NOM du père : FONTAINE-----
Prénoms : Benoît Jean-----
né le : 8 avril 1953-----
à : Entre-Deux (Réunion)-----
profession : sans profession-----
domicile : 12, rue Henri Poincaré, Asnières-sur-Seine (Hauts-de-Seine)-----

NOM de la mère : NDJIKE KAMGA-----
Prénom : Pascaline-----
née le : 8 avril 1977-----
à : Douala (Cameroun)-----
profession : sans profession-----
domicile : 57, rue Adrien Lesesne, Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis)-----

Reconnaissance conjointe le : 17 mars 2006-----
Lieu : à la mairie de Asnières-sur-Seine (Hauts-de-Seine)-----

Tiers déclarant : Gwénaëlle Magali SOURIMANT, 33 ans, ayant assisté à l'accouchement , employée, 100, boulevard du Général Leclerc-----
Date et heure de l'acte : le 6 mai 2006 à 12 heures 15 minutes-----
Après lecture et invitation à lire l'acte, nous, Hélène Germaine CUSSAC, attachée territoriale, officier d'état civil par délégation du Maire de Clichy-la-Garenne, avons signé avec la déclarante.-----

Suivent les Signatures

Mentions Marginales

* * * "Dit que Benoît Jean FONTAINE n'est pas le père de l'enfant. Reconnaissance paternelle annulée par jugement rendu le 23 mai 2008 par la 4ème chambre du tribunal de grande instance de Nanterre (Hauts-de-Seine).*****
Mention apposée le 5 octobre 2009. Le délégué.*****

Français(e) par déclaration d'acquisition souscrite le 22 novembre 2019 devant le directeur des services de greffe judiciaires - du Tribunal d'Instance de Paris (Paris) enregistrée le 22 novembre 2019 sous le n° 2056/2019 (article 21-11 alinéa 2 C. civ.) (dossier n° DnhM 2825/2019 N° Portalis : 5LDG-4-B7D-CYJ). Mention apposée le 3 décembre 2019 par l'officier de l'état -- civil délégué.-----

Pour copie conforme.

à Clichy

le 10 janvier 2020

L'agent d'état civil par délégation

J. ZOUARI